

espérons que cette Commission adoptera une résolution dans laquelle elle affirmera une fois de plus sa foi dans les objectifs du GATT, de la Commission du commerce international des produits de base, et des autres organismes internationaux qui travaillent à la libéralisation du commerce et des paiements, et cherchent la solution au problème des fluctuations exagérées du prix des produits de base.

Au début de notre débat général sur l'essor économique, le président de la délégation brésilienne a analysé le processus d'industrialisation, dans le cadre du progrès économique des nations. Les Canadiens connaissent bien les modifications fondamentales que l'industrialisation d'un pays apporte à sa structure et à son mode de vie.

Avant la guerre de 1939-1945, le Canada dépendait au premier chef de la production des produits de base. Depuis la fin de la guerre cependant, notre capacité industrielle a connu un essor prodigieux. Nous dépendons toujours de nos matières premières, mais nos produits manufacturés occupent dans notre économie une place toujours croissante. Nombre de nos industries ne desservent encore que le marché intérieur, mais elles nous permettent de conserver nos réserves de devises étrangères pour l'achat de biens que nous ne pouvons produire nous-mêmes de façon rentable.

Besoin d'industrialisation

C'est pourquoi la délégation du Canada applaudit à l'initiative des représentants du Brésil qui ont attiré l'attention sur la nécessité d'un nouvel essor dans le domaine de l'industrialisation. Les Nations Unies ont déjà accompli œuvre utile sur ce plan; mais nous pensons que le Conseil économique et social pourrait avec fruit analyser la besogne de l'ONU. Le Conseil serait ainsi en mesure d'indiquer à l'Assemblée générale quels organismes pourraient accomplir ce qui reste à faire et coordonner les efforts. Le Canada voudrait que le Conseil dispose de pouvoirs qui lui permettent d'analyser le problème sous tous ses aspects, sans se limiter à l'examen de telle ou telle solution préconçue.

..... Je voudrais aborder maintenant la question des avances de capitaux accordées par l'intermédiaire des Nations Unies. Le Canada sait que les programmes multilatéraux jouent un rôle important dans l'aide aux pays insuffisamment développés. Ces pays ont besoin toutefois de capitaux bien plus considérables que ceux qui sont disponibles à l'heure actuelle. Le ministre canadien des Finances, M. Donald Fleming, a reconnu ce besoin dans une récente réunion à Washington, au cours de laquelle on a étudié l'Association internationale de mise en valeur (IDA), nouvelle institution d'avances multilatérales de capitaux. M. Fleming a exprimé le point de vue du Gouvernement canadien, en déclarant: Le Canada a examiné attentivement les divers aspects de la proposition des Nations Unies. Nous pensons qu'il faut mettre à la disposition des nations insuffisamment développées des sommes dépassant les montants habituels que la Banque accorde aux fins d'essor économique; ces fonds seraient accordés à des conditions moins onéreuses que celles que la Banque impose et doit imposer de par la nature même de son organisation.